



La section CFE-CGC de CHERBOURG vous propose cette gazette spécifiquement conçue pour les OETAM de l'établissement. Cette publication vise à vous apporter des réponses sur des cas pratiques que vous rencontrez dans votre vie professionnelle de tous les jours.

OTT – Organiser son temps de travail, une gymnastique parfois difficile



L'accord OTT permet à chaque personnel badgeant une souplesse dans la gestion de son temps de travail, autorisant une arrivée et un départ sur une plage variable plus ou moins étendue, selon son profil horaire. Mais parfois, cette latitude n'est pas suffisante et les contraintes personnelles de chacun peuvent rendre difficile ou stressante l'arrivée ou le départ à la pointeuse (Vie de famille, temps de transport, situation de proche aidant...)

Nous n'allons pas vous rappeler les différentes plages de badgeage et les différents profils horaires, car vous commencez à les connaître 😊 Mais pour ceux qui souhaiteraient une petite piqure de rappel, vous trouverez toutes les informations dans le lien ci-dessous : **Décision unilatérale de l'employeur (sans accord syndical) sur l'OTT applicable depuis le 1^{er} Nov 2025 :**

<https://navista.marium.int/documents/236402/301346/DUE+OTT.pdf/5fa5e1f4-5262-4457-8a62-561f5703e4d8>

La CFE-CGC regrette la décision de la direction (DUE) validant l'OTT actuel à Cherbourg. Les embouteillages, les problématiques de parking, les contraintes personnelles et familiales ainsi que les surcharges de travail impactent fortement votre quotidien de badgeant. Votre équilibre vie pro/perso s'en retrouve alors impacté.

Sondage OTT – Retour sur le sondage de juillet 2026

La période de test arrive à échéance au 31 août 2026 et une **prolongation jusqu'au 4 Janvier 2027 est envisagée par la direction** (correspondant à la fin du même test sur d'autres sites). C'est dans ce contexte que nous avons souhaité vous questionner sur l'efficacité du dispositif et recueillir votre ressenti au quotidien.

Comme convenu la CFE-CGC vous présente le résultat de son sondage et vous remercie de votre contribution. Le résultat est sans appel, vous êtes 94% à vouloir pérenniser le dispositif actuel.



Retrouvez les résultats du sondage
Page 2 et 3



**REJOIGNEZ
NOUS**

*Vous êtes attiré(e)
par un syndicalisme
moderne et
constructif qui sort
des sentiers
battus ?
Rejoignez-nous
pour 4,70€ /mois
après impôts*

Notre Email :

Syndicat-CFECGC-
CHERBOURG@naval-
group.com

DUE : qu'est-ce que c'est ?

Une décision unilatérale de l'employeur (DUE) est un acte écrit par lequel l'employeur décide seul d'accorder un avantage ou d'instaurer une règle. Il agit ainsi dans le cadre de son pouvoir de direction, sans négociation avec les syndicats ou à la suite d'un désaccord avec ces derniers lors de négociations infructueuses.

C'est un peu « le 49-3 » de la direction.

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Votre contact TAM CFE-CGC

Jordan PELERBE (Bât Archimède 2^{ème} plateau centre- EST) : 06 37 73 69 37

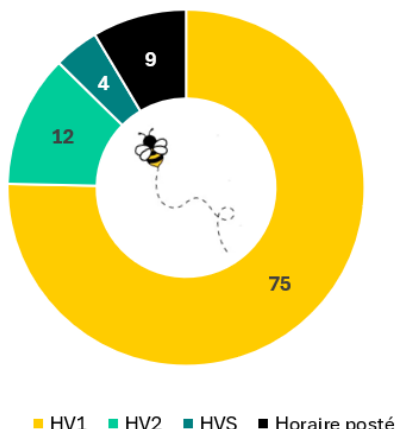


J'adhère

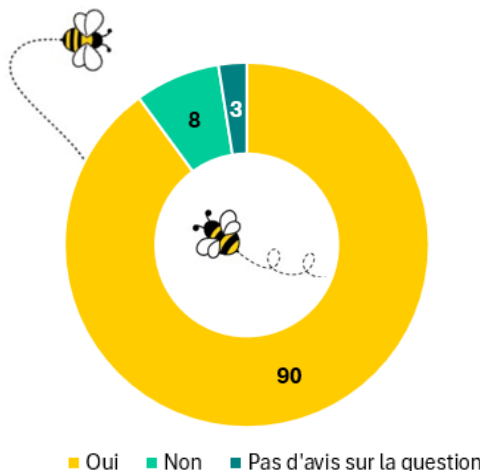
Sondage OTT – Les résultats



Q1: Quel est votre profil horaire



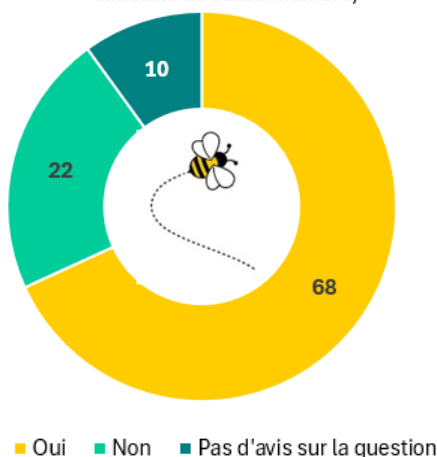
Q2: Pensez-vous que l'accès à la badgeuse qui vous est affectée est optimale vis-à-vis de l'organisation de votre travail au quotidien (badgeuse au plus près des bureaux, des vestiaires, du poste de travail...)



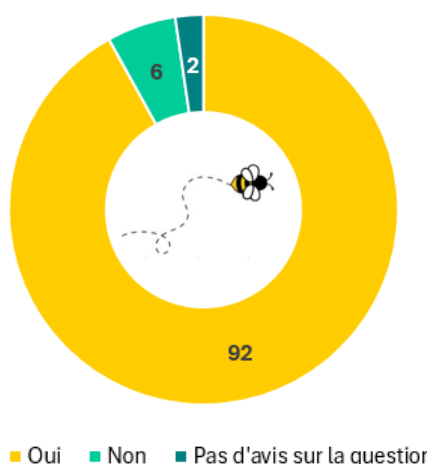
296

Vous avez été 296 ouvriers et techniciens (OETAM) à répondre à notre sondage ; nous vous en remercions. Votre participation et les résultats sont très éclairants et nous permettront de négocier avec plus de légitimité face à une direction très fermée sur le sujet.

Q3: Pensez-vous que la possibilité de badger sur d'autres badgeuses serait plus confortable avec votre organisation (besoin de travailler ponctuellement sur d'autres emprises, réunion loin de son emprise d'affectation, difficulté de stationnement)



Q4: Selon vous, le pointage manuel sous SeaRH est-il efficace pour corriger les défauts de pointages (problème outil, ergonomie, réactivité des managers)

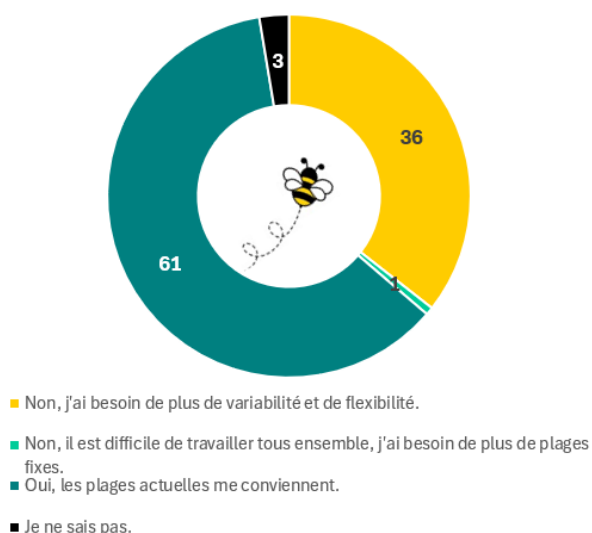


90%

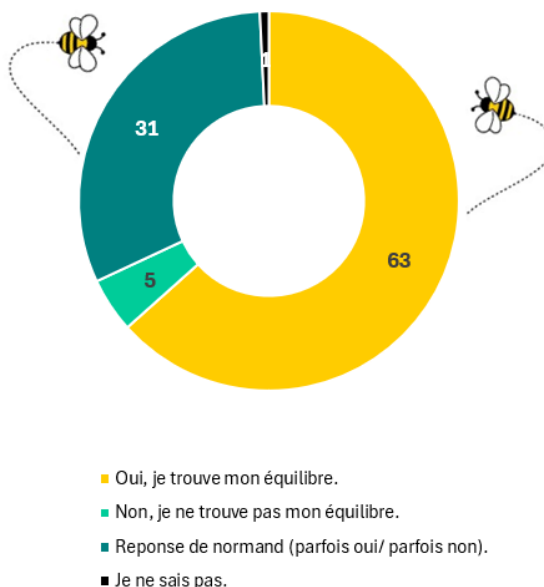
Vous êtes plus de 90% à être satisfait de l'accès aux badgeuses et à leur utilisation, ainsi que des applicatifs permettant de corriger ou de régulariser les pointages.

Vous souhaitez toutefois avoir la possibilité de badger sur d'autres emprises pour faciliter votre organisation

Q5: L'organisation actuelle des plages fixes et des plages variables de présence est-elle satisfaisante pour organiser correctement votre travail ?



Q6: L'organisation OTT vous permet elle de concilier votre vie personnelle et professionnelle ?



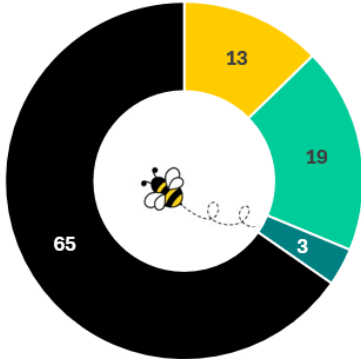
1/3

Environ 1/3 des OETAM sondés ne trouvent pas satisfaisante l'organisation OTT actuelle et notamment le positionnement des plages fixes, ce qui est largement confirmé par le ressenti équilibre vie perso - vie professionnelle.

Sondage OTT – Les résultats

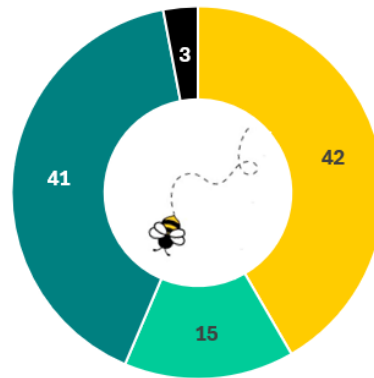


Q7: Depuis la nouvelle organisation en test sur Cherbourg d'un compteur débit-crédit d'heures porté à -4h / +16h, votre organisation et votre charge de travail sont-elles en adéquation avec votre compteur d'heures ? Diriez vous qu'il est :



- Difficile à remplir ou à consommer.
- Souvent rempli à la limite du débordement, ma charge de travail me permet toutefois la pose de RCJ.
- Dépasse constamment les 16 h, et ma charge de travail ne me permet pas d'utiliser mes RCJ.
- Suffisamment facile à remplir et à consommer.

Q8: Par rapport à la charge de travail, quel est votre ressenti sur l'utilisation du compteur ?



- J'utilise mon compteur pour absorber des besoins ponctuels de charge de travail supplémentaire.
- Je n'utilise pas mon compteur pour absorber des besoins ponctuels de charge de travail supplémentaire ; mon manager me positionne en heures supplémentaires si besoin.
- Je ne fais jamais d'heures supplémentaires, car ma charge de travail est bien dimensionnée ; le compteur me permet juste plus de souplesse personnelle.
- Malgré ma charge de travail, mon manager ne veut pas que je fasse d'heures supplémentaires.

94 %

La nouvelle organisation en test RCJ (-4 +16h) est largement validée et satisfait 94 % des salariés OETAM.

L'utilisation des crédits et débits est ancrée dans vos habitudes d'organisation du temps de travail.

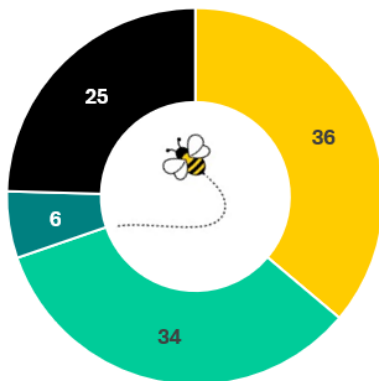
Toutefois, certaines organisations ou programmes de chantier nécessiteraient une plus grande plage de variabilité pour permettre une meilleure synergie et une efficacité au travail.

Nous aurons à cœur de défendre cet acquis QVCT tout en démontrant à la direction l'utilité opérationnelle de la pérennisation des horaires.

Parce que l'abeille travaille pour le collectif, vos préoccupations actuelles seront nos combats à venir.

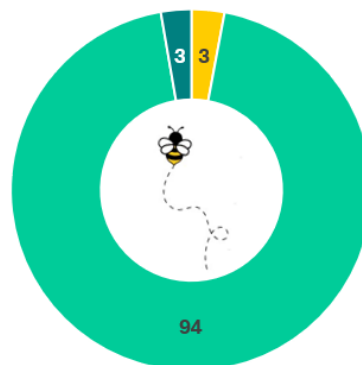


Q9: Lorsque je fais des heures supplémentaires, je préfère :



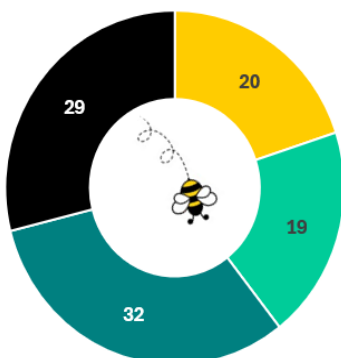
- Qu'elles me soient payées.
- Avoir la possibilité de les poser en heure ou jour de congés (heures de récupération).
- On ne m'a pas laissé le choix en m'imposant une des solutions.
- Je ne fais pas d'heures supplémentaires.

Q10: Êtes-vous globalement satisfait(e) de la mise en place du compteur crédit-débit d'heures (-4 h / +16 h) (en test pour un an) ? Selon vous, cette organisation doit-elle être pérennisée ?



- Non
- Oui
- Je ne sais pas.

Q11: Les situations de proches aidants augmentent en France. Pensez-vous que l'accord OTT actuel est suffisant pour gérer cette situation ou préférez-vous disposer d'une plus grande flexibilité de vos horaires ?



- Oui, l'accord OTT actuel est suffisant.
- Non, une meilleure flexibilité dans les horaires est indispensable.
- Conserver l'OTT actuel, mais nécessité de créer un statut de proche aidant avec des horaires spécifiques à chaque situation.
- Je ne sais pas.